



Communiqué de presse

Le secteur de l'événementiel et le long chemin du retour : Le retour à la normale prendra encore des mois

Berne, le 2 février 2022 - **La suppression probable et imminente des mesures est le premier pas vers un retour à la normale. Dans le meilleur des cas, il faudra toutefois encore attendre des mois avant que le secteur de l'événementiel ne retrouve un fonctionnement normal. En outre, les prescriptions selon lesquelles les manifestations en intérieur ne sont possibles qu'avec le port du masque et la consommation uniquement en position assise ont un effet très négatif sur la vente de billets. En tant que branche particulièrement touchée, le secteur de l'événementiel est donc tributaire de la poursuite des mesures de soutien et d'indemnisation jusqu'à la suppression de toutes les restrictions et d'un délai supplémentaire d'au moins six à douze mois.**

Vente de billets au ralenti, embouteillage de la production et dépendances internationales

L'alliance des associations d'organisateur salue les assouplissements prévus, mais souligne qu'il faudra encore des mois pour rétablir la confiance dans la population et pour que les ventes de billets retrouvent leur niveau d'avant la pandémie.

D'une part, les mesures existantes ainsi que le comportement réticent du public ont entraîné l'annulation ou le report de presque tous les grands événements prévus jusqu'au deuxième trimestre 2022. Durant la même période, presque tous les événements avec des artistes internationaux ont dû être reportés ou annulés. Cela pose au secteur le problème d'un engorgement de la production et de la saturation du marché qui en résulte. On peut donc s'attendre à ce que la vente de billets pour des événements planifiés de manière régulière ne démarre que lentement et que le marché ne se rétablisse qu'après plusieurs mois.

D'autre part, le secteur de l'événementiel est soumis à de nombreuses dépendances internationales, ce qui continue de placer la branche - malgré les assouplissements en Suisse - devant des incertitudes en matière de planification. Enfin, il ne faut pas s'attendre à une augmentation notable du public tant que le port du masque reste obligatoire lors des manifestations en intérieur et que la consommation debout n'est pas possible.

Il convient de tenir compte de ces conditions et difficultés particulières du secteur des manifestations en garantissant des mesures de soutien et d'indemnisation aussi longtemps que des restrictions existent, ainsi que pendant une période d'effet rétroactif d'au moins douze mois. Ce dernier point est d'autant plus important que la planification de grandes manifestations peut prendre plusieurs mois, voire un an et demi.



Personne de contact pour toute information

Adrian Erni

079 464 64 59

adrian.erni@expo-event.ch

A propos des associations signataires

Selon les chiffres d'un sondage de janvier 2021, les associations des organisateurs d'événements regroupent environ 1 030 entreprises et emploient 18 500 salariés ainsi que 40 000 auxiliaires bénévoles pour un chiffre d'affaires de 2,370 milliards de francs en 2020 (contre 5,560 milliards CHF l'année précédente). Après une réduction drastique de ses activités en 2020, le secteur risque de connaître une vague de faillites et de perdre de nombreux emplois s'il ne reçoit pas d'aide financière.